



COMMUNE de DAMMARIE-LES-LYS

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 février 2023
COMPTE-RENDU

Date de convocation

Le 10 février 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 16 février, le Conseil Municipal de la commune de Dammarie-lès-Lys, étant assemblé en session Ordinaire, s'est réuni, Salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gilles BATTAIL, Maire.

La séance est ouverte à 19h07.

A l'ouverture de la séance étaient :

Présents :

Gilles BATTAIL, Paulo PAIXAO, Dominique MARC, Dominique THERAULAZ, Alain MIRZA, Rodolphe CERCEAU, Dina MARTINS, Jeanina LE PAPE, José CARVALHO, Khaled LAOUITI, Vincent BENOIST, Nadine LANGLOIS, Ali KAMECHE, Sylvain JONNET, Victor GUERARD, Annie NIVERT, Soraya DENNI, Sébastien MASSON, Sosthène PALA MAWA, Raphaël SEGERER, Catherine DOMENECH, Hicham AICHI.

Absent excusés avec pouvoir :

Françoise FOUQUET ayant donné pouvoir à Alain MIRZA, Sylvie PAGES ayant donné pouvoir à Paulo PAIXAO, Patricia CHARRETIER ayant donné pouvoir à Annie NIVERT, Alain SAUSSAC ayant donné pouvoir à Sylvain JONNET, Audrey STEMPELL ayant donné pouvoir à Dominique MARC, Natacha BOUVILLE ayant donné pouvoir à Nadine LANGLOIS, Christelle RIBOUILLARD ayant donné pouvoir à Ali KAMECHE, Laurence DELAPORTAS ayant donné pouvoir à Vincent BENOIST, Sylvie SINIVASSIN ayant donné pouvoir à Hicham AICHI, Jean-Michel GAUDIN ayant donné pouvoir à Dominique THERAULAZ, Jérémy POUTEAU ayant donné pouvoir à Gilles BATTAIL.

Absents excusés sans pouvoir :

Sarah MACHROUH, Patricia HALUSKA.

Observations de séance :

Madame PAGES entre en séance à 19h32. Madame Haluska entre en séance à 19h35

Il a été procédé, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Rodolphe CERCEAU ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qui ont été acceptées.

G. BATAIL	2023-003 - Désignation du secrétaire de séance pour le conseil municipal du 16 février 2023 Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-004 - Adoption du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022 Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-005 - Information du conseil municipal des décisions prises par le Maire dans le cadre de l'article L2122-22 du CGCT Prend acte								
A. KAMECHE	2023-006 - Tremblement de terre en Syrie et en Turquie, attribution d'une aide financière d'urgence à la Croix-Rouge Adopté à l'unanimité								
R. CERCEAU	2023-007 - Rapport sur l'égalité femmes-hommes 2022 Prend acte								
G. BATAIL	2023-008 - Débat d'orientations budgétaires 2023 Prend acte <table> <tr> <td>Pour</td> <td>34</td> </tr> <tr> <td>Contre</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Abstention</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Ne participe pas au vote</td> <td>0</td> </tr> </table>	Pour	34	Contre	0	Abstention	0	Ne participe pas au vote	0
Pour	34								
Contre	0								
Abstention	0								
Ne participe pas au vote	0								
G. BATAIL	2023-009 - Modification du tableau des effectifs Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-010 - Création d'un poste de vacataire archiviste Adopté à l'unanimité								
N. LANGLOIS	2023-011 - Autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes relatif à la fourniture et livraison de repas pour la Ville et le CCAS Adopté à l'unanimité								
G. BATAIL	2023-012 - Autorisation de signature de la convention constitutive du groupement de commandes relatif à divers contrats d'assurance pour la Ville et le CCAS Adopté à l'unanimité								

G. BATAIL	2023-013 - Rapport de suivi des observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes d'Ile-de-France sur le contrôle des comptes et l'examen de la gestion de la commune de Dammarie-lès-Lys pour les exercices 2015 et suivants Prend acte
S. JONNET	2023-014 - Communication du rapport de la Commission Communale pour l'Accessibilité - Année 2022 Prend acte
P. PAIXAO	2023-015 - Institution d'un périmètre d'étude n°1 Quai Voltaire-Fosse aux anglais Adopté à l'unanimité
P. PAIXAO	2023-016 - Institution un périmètre d'étude n°2 secteur Quartier de la Gare/entrée de ville Adopté à l'unanimité
P. PAIXAO	2023-017 - Institution un périmètre d'étude n°3 secteur Charles Prieur / Avenue du Lys Adopté à l'unanimité
V. GUERARD	2023-018 - Autorisation donnée au Maire de céder au Département de Seine-et-Marne la parcelle communale cadastrée section AP n°450 Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 21h30.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 16 février 2023
Le Maire Conseiller Régional

Gilles BATAIL

